
Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 29 NOVEMBRE 1843.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations, sur la requête du sieur Martin-Joseph Blareau, propriétaire.

MESSIEURS,

Le sieur Blareau est né à Villers-Pol, arrondissement d'Avesnes (France), le 20 brumaire an VII; il a épousé en 1823 une personne d'Athis, et il s'est établi dans cette commune depuis cette dernière époque.

Le sollicitant, qui est père de trois enfants nés sur le sol belge, a vendu les biens qu'il possédait à l'étranger, et a acquis en Belgique des propriétés qu'il cultive lui-même. Il paraît ainsi avoir établi dans ce dernier pays le siège de sa fortune, sans esprit de retour.

Il résulte des pièces du dossier qu'il s'est toujours comporté en citoyen honnête et paisible, tant avant que depuis son arrivée en Belgique.

Les autorités consultées appuient sa demande.

Le Rapporteur,

HENOT.

Le Président,

J. MAERTENS.
